



**Compte rendu COPIL NATURA 2000 (Visioconférence)
Site FR 7200705 « Carrières souterraines de Villegouge »
du 30 novembre 2020 – Bilan d'activité 2020**

Membres participants :

- Monsieur MEKACHERA, Sous-Préfet de Libourne.
- Monsieur Dominique BEYLY, Maire de La Rivière.
- Monsieur Cyrille THOMAÏDIS, Département de la Gironde / Service des carrières souterraines.
- Monsieur BUFO, Directeur général du Domaine du Château de la Rivière.
- Madame Colette GOUANELLE, SEPANSO.
- Monsieur Thomas RUYS, Groupe Chiroptères d'Aquitaine.
- Monsieur Alexandre DUMAITRE, Direction Régionale de l'Ecologie, de l'Aménagement et du Logement de Nouvelle Aquitaine.
- Madame Sophie EYHERABIDE, Direction départementale des Territoires et de la Mer de la Gironde.
- Monsieur Quentin DILASSER, responsable de l'antenne Gironde, CEN Nouvelle-Aquitaine.
- Monsieur Laurent COURAU, Chambre d'agriculture de la Gironde
- Madame Manon DANIAU, Co-Animatrice Natura 2000, Chambre d'agriculture de la Gironde.
- Monsieur Pascal TARTARY, Animateur Natura 2000, CEN Nouvelle-Aquitaine.

Structure excusée :

- Conservatoire Botanique National Sud Atlantique

La réunion du comité de pilotage s'est tenue le 30 novembre 2020 en visioconférence, sous la présidence de Monsieur le Sous-Préfet de Libourne, Monsieur MEKACHERA.

Monsieur MEKACHERA adresse un message de bienvenue aux membres participants rappelle le contexte de l'animation et présente l'ordre du jour.

Cette séance du COPIL est animée par Monsieur TARTARY, Animateur Natura 2000 du site au Conservatoire d'espaces naturels Nouvelle-Aquitaine (CEN NA). La présentation est téléchargeable sur le serveur du CEN dédié au site et sur le site de la préfecture de la Gironde :

<https://cloud.cen-nouvelle-aquitaine.org/index.php/s/XKsFqXdQagqjkb>

Ou

<http://www.gironde.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Natura-2000-et-biodiversite/Sites-terrestres-du-departement-ou-interdepartementaux-geres-par-la-Gironde-33>

Monsieur DILASSER (CEN NA) rappelle que le DOCOB a été validé en 2010. L'année 2020, objet de ce COPIL, marque la première année de la troisième phase d'animation. Cette année particulière a été marquée par la crise sanitaire qui impacte le plan d'intervention.

De plus, il est important de souligner l'intérêt du partenariat entre le CEN NA et la Chambre d'agriculture de la Gironde dans le cadre du groupement pour la co-animation du site ainsi que l'implication des partenaires techniques, comme le Groupe Chiroptère d'Aquitaine, dans la mise de certaines actions.

Par ailleurs, l'animation Natura 2000 sur le site de Villegouge s'inscrit aussi dans une démarche plus large de maîtrise d'usage et foncière menée par le CEN Nouvelle-Aquitaine. Dans ce cadre, et grâce au soutien de nos partenaires financiers et techniques, notamment la Région Nouvelle-Aquitaine, l'antenne Gironde du CEN NA développe une approche foncière et partenariale en articulation et en complémentarité notamment avec le site Natura 2000 de Villegouge.

Pour finir les propos introductifs, l'animateur présente le site Natura 2000 des carrières souterraines de Villegouge qui couvre 960 ha sur la communauté de communes du Fronsadais et permet la conservation de huit espèces de chauves-souris d'intérêt communautaire.

- **Présentation de la troisième tranche d'animation 2019-2023**

L'animation est portée par l'Etat (DDTM 33). Elle est déléguée par un marché public auprès du groupement constitué du Conservatoire d'espaces naturels Nouvelle-Aquitaine et de la Chambre d'agriculture de la Gironde.

Le CEN NA a désigné Pascal TARTARY comme animateur du site. Il s'occupe des relations avec les partenaires, des études d'incidences et des expertises spécifiques sur les habitats et les espèces naturelles.

La Chambre d'agriculture de la Gironde a nommé Manon DANIAU comme co-animatrice du site. Elle a en charge les relations avec le monde agricole et les expertises agro-écologiques dans le cadre des mesures agro-environnementales et climatiques.

- **Actions entreprises en 2020**

- Réalisation d'une notice de gestion. Ce document permet de fixer les grands enjeux d'une propriété et de définir les actions pour y répondre. Ce document sert de base pour une réflexion de mise en œuvre d'actions de gestion sur le site. En 2020, le CEN NA et Chambre d'agriculture ont démarché 10 exploitations. A l'heure actuelle, seul un domaine a donné une réponse positive pour bénéficier de cette expertise. Les conclusions seront connues dans le courant du premier trimestre 2021.
- Charte Natura 2000. Aucun nouveau contractant à la charte n'a été enregistré en 2020. Le nombre de contractants est de six depuis le début de l'animation en 2010.

Tableau I : Bilan courant de la contractualisation à la Charte Natura 2000

Bénéficiaire	Période	Commune	Milieu concerné	Activité concerné	Surface (ha)
Association 1	2013-2018	-	-	Activité naturaliste	-
Collectivité 1	2014-2019	-	-	Collectivité territoriale	-
Collectivité 2	2014-2019	-	-	Collectivité territoriale	-
Collectivité 3	2017-2022	-	-	Collectivité territoriale	-
Collectivité 4	2017-2022	-	-	Collectivité territoriale	-
Entreprise 2	2018-2023	La Rivière Saint Germain la Rivière	Boisement Viticulture	Viticulteur	93,7 ha

- Mesures agro-environnementales et climatiques. Un projet agro-environnemental et climatique a été déposé auprès de la Région en 2020. Ce projet permettait aux agriculteurs de pouvoir bénéficier d'aide en contrepartie de la modification de leurs pratiques sur la lutte biologique. En 2020, aucun nouvel exploitant n'a contractualisé. **Le PAEC a été déposé dans les mêmes termes pour la saison de contractualisation 2021.**
- Etude d'incidence : Aucun nouveau projet n'a été soumis à ce régime en 2020.

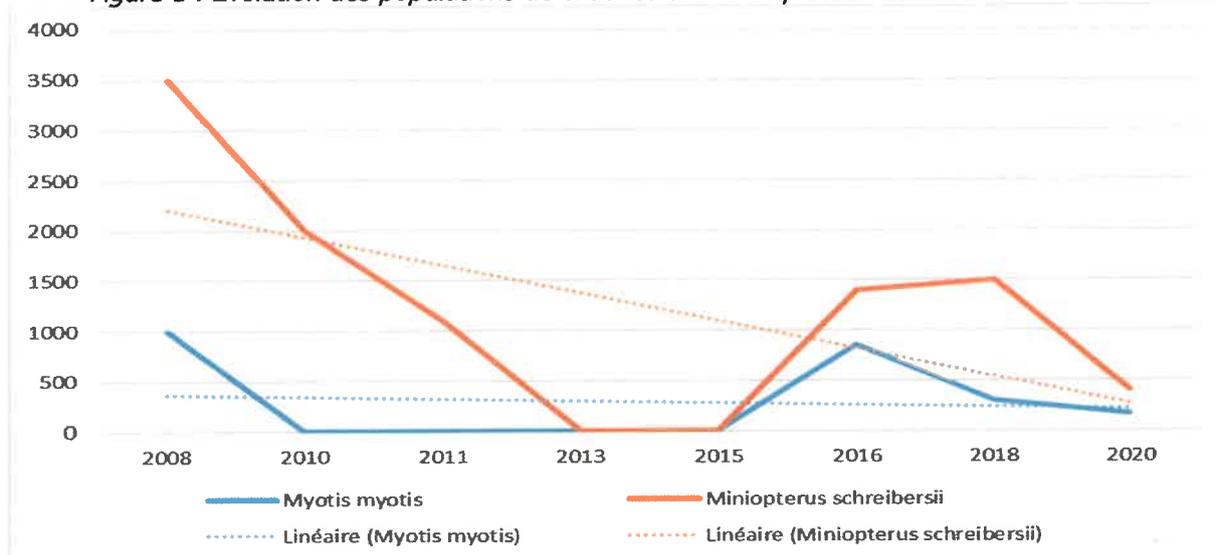
Tableau II : Bilan courant des projets soumis à évaluation d'incidence sur le site

Identifiant	Procédure	Objet	Surface	% de la surface du site	Avis du service instructeur
Projet 6	Déclaration simplifiée	Re-construction et extension d'une maison individuelle	115 m ²	≈ 0%	Favorable
Projet 5	Etude d'incidence	Primo boisement sur prairie	22 ha	2% mais ~60% des prairies restantes	Favorable avec mesures d'évitement et de réduction
Projet 4	Déclaration simplifiée	Construction d'une maison individuelle	92 m ²	≈ 0%	Favorable
Projet 3	Amiable	Dépôt de déchets sauvages	0,3 ha	0,03%	-
Projet 2	Amiable	Fermeture de carrières	-	-	Favorables suite aux adaptations
Projet 1	Déclaration	Soutènement de carrières	-	-	Favorable suite aux adaptations

- **Suivi des populations de chauves-souris en période de mise-bas**

Cette action de suivi est menée par le Groupe Chiroptère d'Aquitaine dans le cadre de l'évaluation de l'état de conservation des espèces du site. **Ce suivi montre une baisse généralisée du nombre de juvéniles de grand murin (courbe bleu) et de minioptères de Schreibers (Courbe orange) durant ces douze dernières années.** L'évolution de la population de cette dernière espèce est très préoccupante puisque les effectifs ont presque été divisés par 10 sur cette même période. L'évolution des effectifs observée sur le site est similaire à l'évolution des effectifs au niveau national. La perte des habitats naturels de chasse et la perte de biomasse alimentaire peuvent être avancées.

Figure 1 : Evolution des populations de chauves-souris en période de mise-bas sur le site



- **Etat des connaissances sur le site**

La mise à jour des zones naturelles d'intérêt écologique faune flore a permis de mettre en évidence la présence de trois habitats d'intérêt communautaire sur le site et de deux espèces d'intérêt communautaire.

De plus, une démarche en trois temps est préconisée afin d'avoir une vision plus complète des données existantes :

1. consultation du Conservatoire Botanique National Sud Atlantique pour avoir leurs données sur le site (via OBV) ;
2. consultation de FAUNA, la plateforme régionale du SINP pour la faune ;
3. récupérer les fiches des ZNIEFF de type I et II dans lequel se trouve le site Natura 2000.

Dans ce cadre, les services de l'État (DREAL Nouvelle Aquitaine et DDTM de la Gironde) demandent à l'animateur de compléter les connaissances avec les données existantes et de les présenter au prochain COPIL.

Si de nouveaux objectifs et de nouveau enjeux découlaient de ces ajouts, il semblerait intéressant de réviser le DOCOB.

Sur la base de ces informations, les services de l'Etat vont étudier les possibilités d'expertiser ces pistes dans l'optique d'une possible révision.

- **Communication et sensibilisation**

Une nouvelle page internet du site Natura 2000 va voir le jour. Plus adaptée aux exigences du moment en matière de sites internet, cette page intègre de nouvelles rubriques :

- une page d'accueil avec des actualités ;
- une page de présentation de la démarche Natura 2000 à différentes échelles géographiques ;
- une page de présentation du site avec une cartographie et la liste des espèces ;

- une page dédiée aux outils de gestion avec les contrats Natura 2000, les mesures agro-environnementales et la charte ;
- une présentation des évaluations des études d'incidence ;
- un formulaire de contact ;
- une rubrique spécifique de téléchargement des principaux documents de la vie du site.

Vous pouvez retrouver toutes ces informations sur le site suivant : <https://carrieres-souterraines-villegouge.fr/>

Ce site est transférable en cas de changement d'animateur. Il est opérationnel depuis début 2021.

- **Présentation du programme d'animation foncière du CEN NA sur le site**

Le CEN NA présente la démarche d'animation foncière qu'il conduit sur le site dans le cadre de la feuille de route régionale Néo Terra de la Région Nouvelle Aquitaine. Cette démarche se veut être en cohérence et en complémentarité avec les autres politiques publiques du territoire et support de projets agro-environnementaux pour la gestion des sites. Ce point pourrait représenter une perspective fédératrice en 2021 avec les partenaires locaux en appui de l'animation du site et des objectifs Natura 2000 de protection et de valorisation du patrimoine naturel.

D'ores et déjà, cette action a permis l'acquisition de plusieurs parcelles au niveau de l'entrée de la carrière de Meyney, carrière d'intérêt international pour les populations de chauve-souris présentent.

- **Programme d'action et perspectives pour 2021 :**

- Prise de contact élargie auprès de toutes les collectivités du site.
- Poursuite des démarches de diagnostic d'exploitation (MAEC/Charte).
- Poursuite des démarches de diagnostic parcellaire (Contrat Natura 2000/Charte).
- Propositions de contractualisation (Charte/Contrat).
- Appui aux démarches du territoire (SCOT, PLU, etc.).
- Dépôt d'un appel à projet sur des inventaires papillons potentiellement présents sur le palus.
- Réflexion sur la nécessité de connaître d'autres groupes sur le site (Libellules, mammifères semi-aquatique, etc.).
- Réalisation d'animation foncière sur les secteurs identifiés en articulation avec l'animation du site.
- Compilation des données d'amélioration de connaissances existantes et présentation au prochain COPIL.

- **Remarques diverses :**

Une problématique sur la présence de déchets et sur les accès aux carrières ont été soulevée durant la séance.

- **Relevé de décisions**

Le bilan d'animation est validé.

Le programme 2021 est validé.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune remarque n'étant formulée, la séance est levée.

Le président du Comité de pilotage,
ou son représentant

 
Maire-Prefet
M. F. MFKACHILKA